



Service d'envoi de SMS depuis les logiciels Index Éducation

Conditions d'accès, de mise en œuvre et de renouvellement

Le module SMS est accessible aux Clients disposant d'une licence d'un logiciel EDT, PRONOTE, PRONOTE Primaire ou HYPERPLANNING.

La durée de validité de l'inscription est d'une (1) année à compter de son enregistrement par INDEX ÉDUCTION. Deux (2) semaines avant le terme de l'inscription, un message informatif s'affiche sur l'interface logicielle du Client. Le Client doit alors renouveler le Service par l'envoi d'un nouveau « formulaire d'inscription pour l'envoi de SMS ».

Par le terme Client, INDEX ÉDUCTION entend la personne physique ou morale qui souscrit au Service, et qui est responsable des données qui lui sont envoyées.

Par le terme Service, INDEX ÉDUCTION entend l'intégralité des moyens techniques utilisés pour l'acheminement des SMS, de l'extension du logiciel du Client à l'arrivée des SMS aux Destinataires.

Par le terme Destinataires, INDEX ÉDUCTION entend les utilisateurs finaux du Client pour lesquels le Client détient une autorisation préalable d'émission desdits SMS.

Par le terme Prestataire, INDEX ÉDUCTION entend les sous-traitants ultérieurs qu'il utilise pour acheminer les SMS du Client au Destinataire et dont il contrôle la conformité au RGPD.

Sécurité, disponibilité et protection des données personnelles

L'envoi de SMS nécessite une connexion à Internet. L'utilisateur peut envoyer les SMS, s'informer sur leur acheminement et consulter les accusés de réception au travers de son interface logicielle.

Les SMS parviennent chiffrés à INDEX ÉDUCTION qui les redirige vers ses Prestataires via des plateformes sécurisées. INDEX ÉDUCTION et ses Prestataires ne peuvent garantir la pleine fiabilité de l'acheminement et peuvent être soumis aux interruptions des opérateurs. INDEX ÉDUCTION garantit vingt-quatre (24) heures de tentative de transfert.

Le Client, responsable de traitement, autorise INDEX ÉDUCTION, son sous-traitant, à traiter des données personnelles pour son compte. La finalité du traitement est l'envoi de SMS à caractère informatif par le Client à ses utilisateurs. Les données à caractère personnel traitées sont le numéro de téléphone des Destinataires. Les Parties s'engagent à respecter les législations en vigueur sur la protection des données personnelles, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données, ci-après nommé « RGPD ». INDEX ÉDUCTION s'engage à ne traiter les données que pour la finalité sus-citée, conformément aux instructions du Client et en garantissant leur confidentialité. INDEX ÉDUCTION fait appel à d'autres Prestataires qui sont tenus de respecter les obligations du présent contrat et qui garantissent les mêmes niveaux de sécurité, de disponibilité et de protection des données personnelles.

Utilisation du service

Le Client reconnaît que le Service et les données qu'il envoie sont établis sous sa responsabilité et sous son contrôle. Le Client s'engage à ce que les contenus desdits SMS soit conformes à toutes législations, réglementations et conventions applicables dans les pays où le Service est délivré. Le Client s'engage à ce que les contenus soient conformes aux bonnes mœurs et à l'ordre public.

En tout état de cause, le Client dégage INDEX ÉDUCTION de toute responsabilité en cas de recours de tiers, contre INDEX ÉDUCTION ou ses Prestataires, résultant de l'usage du Service, des contenus transmis ou de l'absence de consentement du Destinataire et ce, quelle que soit la réglementation applicable.

Le Client s'assure du consentement préalable et d'une information conforme au RGPD des Destinataires pour la réception des SMS dans le cadre du Service.

Le Service est destiné à envoyer des messages à caractère informatif aux Destinataires. Conformément à la loi pour la confiance dans l'économie numérique, si le contenu de l'envoi est à caractère marketing, le Client doit préciser son identité et informer l'utilisateur final des moyens d'opposition dont il dispose. Il revient au Client de gérer ses demandes d'opposition.



Le Client doit s'assurer que tout utilisateur final ayant fait l'objet dudit traitement peut y avoir accès afin de prendre connaissance des informations le concernant et les rectifier, le cas échéant. Si des Destinataires exercent leur droit d'accès auprès d'INDEX ÉDUCTION ou de ses Prestataires, lesdites demandes seront adressées au Client.

Tarif unitaire hors taxe par SMS de 160 caractères

(Tarif par zone de destination au 05/11/2019 sous réserve de modification)

- France métropolitaine : 0,07 € H.T.
- La Réunion : 0,08 € H.T.
- Guadeloupe, Guyane Française, Martinique, St Barthélémy, St Martin : 0,09 € H.T.
- Mayotte, Nouvelle Calédonie, Polynésie Française, Wallis et Futuna : 0,125 € H.T.
- Italie : 0,085 € H.T.
- Autres pays étrangers (liste des destinations sur notre site) : 0,125 € H.T.

Pour des tarifs vers d'autres destinations que celles affichées sur le site, veuillez nous consulter.

À ces tarifs est appliqué le taux de TVA en vigueur.

Conditions de Paiement

Aucun frais d'abonnement n'est facturé. Tous les SMS émis sont facturés selon le tarif indiqué, y compris les SMS annulés au bout de 24 heures du fait des Destinataires injoignables.

Les factures sont émises mensuellement si le montant à facturer est supérieur ou égal à 30,00 €HT. Dans le cas contraire, le montant est reporté au mois suivant, sauf s'il s'agit du dernier mois de l'année pour lequel une facture sera émise. Le détail des SMS facturés est consultable et imprimable directement à partir des logiciels.